



HAL
open science

Licence Économie quantitative et économétrie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie quantitative et économétrie. 2010, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037122

HAL Id: hceres-02037122

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037122v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3
N° demande : S3100017635
Domaine : ECONOMIE GESTION
Mention : ECONOMIE QUANTITATIVE ET ECONOMETRIE

Appréciation générale :

Dans ce projet de création, la licence Economie quantitative et économétrie de Lille 3 vise à former les étudiants aux méthodes et analyses quantitatives en économie, se différenciant ainsi des autres formations offertes par un enseignement soutenu en mathématiques et en informatique. Elle est en cohabilitation avec l'Université des Sciences et Technologies de Lille. Cette licence permet l'accès à plusieurs masters aussi bien ceux de Lille 3 que d'autres universités françaises et étrangères. Cette formation ne propose qu'un seul parcours. Des réorientations et des passerelles semblent possibles à tous les semestres vers d'autres licences. Cette licence s'articule autour de six semestres avec une progression dans les enseignements de type quantitatifs en économie et mathématiques. A noter que l'enseignement de l'anglais est assuré à chaque semestre (avec également des cours de Tronc Commun enseignés dans cette langue).

Le pilotage se fait par année. Un des membres de l'équipe pédagogique est par ailleurs en charge des relations avec les lycées et un autre des débouchés en L3. L'équipe de formation est commune aux deux universités.

La principale compétence acquise à l'issue du L3 est la maîtrise pratique des techniques quantitatives nécessaires à la poursuite d'études avancées en économie contemporaine et en économétrie.

Le processus de réussite comprend l'accueil et le suivi des étudiants issus des Classes Préparatoires pour les Grandes Ecoles d'ingénieurs. Les efforts sont centrés sur l'information des lycéens. Des modules spécifiques à la préparation des concours sont proposés dès le S4. La formation ne vise pas de débouchés professionnels au niveau L3.

Les points les plus forts :

1-	Organisation simple centrée sur la maîtrise pratique des techniques quantitatives en mathématiques et informatique nécessaire aux études en économie et économétrie.
2-	Passerelles envisageables vers des licences de Lille 3 et Lille 1.
3-	Les compétences acquises à l'issue de cette licence sont clairement définies et évaluées par différentes UE. Un effort sur l'enseignement de l'anglais est réalisé.

Les points les plus faibles :

1-	Pas de liens avec le monde professionnel aussi bien au niveau des enseignants, des enseignements que dans les débouchés.
2-	Absence de parcours et d'UE d'ouverture - peu de cours d'options.
3-	Dispositif d'aide à la réussite trop faible.

Recommandations :

La mise en place d'un plus grand nombre d'options, d'UE d'ouverture et d'enseignements d'informatique pour les certifications C2i serait à envisager pour éviter une licence trop fermée.

La professionnalisation étant absente, il faudrait envisager de renforcer les partenariats, la présence de professionnels dans le corps enseignant, et l'aide à l'insertion professionnelle.

Le dispositif d'aide à la réussite apparaît très faible et centré sur les étudiants issus des Classes préparatoires aux Grandes Ecoles d'Ingénieurs. Le processus de lutte contre l'échec serait à créer avec par exemple une pré- rentrée, des mises à niveaux, un repérage des étudiants en difficulté, des groupes de niveaux, des tutorats ou un suivi des étudiants sur les six semestres.

Il faudrait mieux renseigner le dossier à l'avenir sur l'organisation du pilotage entre Lille 3 et l'Université des Sciences et Technologies de Lille, l'aide à l'orientation et à la réorientation des étudiants (notamment l'effectivité des réorientations et des passerelles), l'organisation du pilotage, les possibilités d'échanges internationaux, l'évaluation du savoir faire des étudiants....

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très satisfaisante* sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très satisfaisante* sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.